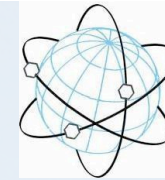


Diverses juridictions internationales pénales fonctionnent depuis une quinzaine d'années. Aux Tribunaux pénaux créés par le Conseil de sécurité sur l'ex-Yougoslavie et le Rwanda au début de la décennie quatre vingt dix du précédent siècle s'est ajoutée la Cour pénale internationale, instituée par le Statut de Rome en 1998 et active depuis 2003. D'autres tribunaux ont été ensuite établis, avec une compétence restreinte à des situations particulières. Juridictions *ad hoc* et Cour pénale permanente coexistent donc.

La présente Journée d'étude se propose d'étudier le bilan de ces juridictions, d'analyser les défis auxquels elles sont confrontées et d'évaluer les perspectives qu'elles ouvrent, tant sur le plan de la prévention et de la répression des crimes internationaux que du retour à la paix civile par l'administration de la justice. Elle rassemble certains des meilleurs experts de ces questions, et notamment des juristes qui ont exercé en leur sein les plus hautes fonctions. Le dialogue que pourront ainsi nouer experts de diverses nationalités, praticiens, universitaires, militants, analystes ou théoriciens, ne manquera pas d'être fécond.

Pour des raisons pratiques, l'inscription est obligatoire :
conferences@afri-ct.org



Centre Thucydide

Analyse et recherche en relations internationales

Journée d'étude
La justice
internationale pénale
Bilan, défis et perspectives

Vendredi 21 mai 2010
Académie diplomatique internationale
4 bis Avenue Hoche, Paris 8^e



Programme

9h00 : **Ouverture : La justice internationale pénale : révolution ou illusion ?**

Serge SUR, *Directeur du Centre Thucydide, Professeur à l'Université Panthéon-Assas*

Matinée - LES TRIBUNAUX PÉNAUX SPÉCIAUX

Présidence : Ahmed MAHIOU, *ancien Président de la Commission du droit international de l'ONU, membre de l'Institut de Droit International*

9h30-10h30 : L'évolution des modes de création des tribunaux spéciaux

Hélène TIGROUDJA, *Professeur à l'Université d'Artois. Directrice du Centre Ethique et Procédure (Faculté de droit de Douai)*

Discussion

10h30-11h30 : La contribution des tribunaux spéciaux au retour à la paix civile

Frédéric MÉGRET, *Professeur-adjoint, Faculté de droit, Université McGill, Chaire de recherches Canada en droits de la personne et pluralisme juridique*

Discussion

11h30-11h45 : Pause café

Présidence : Serge SUR, *Directeur du Centre Thucydide, Professeur à l'Université Panthéon-Assas*

12h00-13h00 : L'apport des tribunaux spéciaux au droit international

Robert KOLB, *Professeur de droit international à l'Université de Genève*

Discussion

Après-midi – LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE

Présidence : Didier REBUT, *Professeur à l'Université Panthéon-Assas*

14h15-15h00 : L'activité de la CPI depuis sa fondation

Philippe KIRSCH, *ancien Ambassadeur du Canada, ancien Président de la Cour pénale internationale*

Discussion

15h00-15h45 : Le Procureur d'une juridiction pénale internationale : l'exemple de la CPI

Claude JORDA, *ancien Président du TPIY, ancien Juge à la CPI*

Discussion

15h45-16h30 : La défense

François ROUX, *Avocat, chef du bureau de la Défense du Tribunal spécial pour le Liban*

Discussion

16h30-16h45 : Pause café

16h45-18h00 : Table Ronde - La conférence de révision

Modérateur : Philippe KIRSCH, *ancien Ambassadeur du Canada, ancien Président de la Cour pénale internationale*

Intervenants : Michael GLENNON, *Professeur à la Fletcher School of Law and Diplomacy, Tufts University*
Didier PREIRA, *Greffier adjoint, Cour pénale internationale*
Antoine BERNARD, *Directeur exécutif de la FIDH*

Discussion

18h00-18h15 : Conclusions

Nicolas MICHEL, *Professeur à la Faculté de droit et à l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève, ancien Conseiller juridique des Nations Unies*